



# Aussitôt lancé, le programme d'échange des apprentis suscite l'intérêt

**Laurent Buschini** avec ATS  
**Les organisations, publiques et privées, surtout en Suisse romande, ont déjà déposé les premières demandes d'échange.**

**L**es apprentis et jeunes diplômés en formation en Suisse peuvent désormais faire des expériences professionnelles au-delà des frontières linguistiques. Un programme d'échanges nationaux dans la formation professionnelle a été lancé le 6 avril dernier. Il n'existait aucun programme allant dans ce sens dans notre pays jusqu'à présent.

L'agence nationale Movetia a lancé le programme sur mandat de l'Office fédéral de la culture (OFC) et du Secrétariat d'État à la formation, la recherche et l'innovation (SEFRI). Les institutions et les organisations de la formation professionnelle peuvent désormais déposer une demande de subvention auprès de Movetia afin d'organiser des mobilités en Suisse pour les apprentis et les jeunes diplômés. Ces derniers peuvent prendre part au programme dans les douze mois qui suivent la fin de leur formation professionnelle.

Les personnes qui sont potentiellement intéressées par ce type d'échange sont nombreuses. En Suisse, deux tiers des jeunes suivent un apprentissage professionnel. Précisons que c'est une organisation, publique ou privée,

qui doit déposer la candidature, pour autant qu'elle soit formatrice d'apprentis. Une personne ne peut pas déposer elle-même un dossier.

À peine lancé et déjà le succès semble au rendez-vous. «On a déjà eu des demandes d'entreprises et d'organisations du monde du travail qui représentent des entreprises, indique Martina Fleischli, responsable de projets Formation professionnelle chez Movetia. D'autres demandes de la part d'entreprises sont en cours. La majorité des demandes viennent de la part d'écoles professionnelles et d'offices cantonaux. Jusqu'à présent nous avons reçu 6 demandes de projet pour 80 échanges.»

Movetia ne manque pas d'ambitions: «Nous visons environ 800 échanges à l'horizon 2024, poursuit Martina Fleischli. Davantage d'échanges seraient formidables, car cela donnerait un signal positif en faveur de plus de ressources financières pour les apprentis et apprenties et jeunes diplômés dans la formation professionnelle.»

L'ensemble de la Suisse est concerné. «Notre objectif est que les apprentis et apprenties de toutes les régions linguistiques, et de tous les cantons, aient un accès égal aux échanges, assure la responsable de projets. L'expérience montre actuellement que les échanges et la mobilité n'ont pas la même priorité dans toutes les régions. Par exemple, la Suisse romande est beaucoup plus active en matière d'échanges. Par conséquent, l'égalité d'accès n'est pas encore assurée. Movetia s'engage à

inciter les cantons, les écoles et les professions peu actifs à participer aux échanges et à la mobilité.»

## Grande souplesse

Les échanges peuvent se faire de manière individuelle ou en groupe. Ils peuvent être unilatéraux, c'est-à-dire qu'un jeune en formation fait un échange dans une autre zone linguistique sans contrepartie. Les échanges peuvent aussi être réciproques: deux entreprises situées dans deux zones linguistiques peuvent s'entendre pour accueillir chacune un apprenti.

Pendant l'échange, les participants travaillent dans une entreprise et peuvent suivre en parallèle les cours dans une école professionnelle ou une école de langue. Les possibilités d'échange sont très flexibles. Leur durée est aussi très variable. Un échange peut durer entre cinq jours et six mois. Plusieurs échanges sont cumulables.

Le financement est pris en charge par Movetia. La subvention totale dépend du type de programme, notamment s'il y a cours de langue. «Movetia verse les subventions aux porteurs de projets, c'est-à-dire aux entreprises formatrices, aux écoles professionnelles, aux offices cantonaux ou aux OrTras, etc., explique Martina Fleischli. Ces institutions organisent et financent l'échange des apprentis ou des jeunes diplômés. Les subventions sont prévues pour l'organisation porteuse de projet et la réalisation des échanges.»

Les participants perçoivent un salaire durant l'échange. «Movetia demande aux institutions d'envoi et d'accueil de payer un salaire si



l'échange dure plus de quatre semaines pour les apprentis et apprenties. Les jeunes diplômés doivent recevoir un salaire minimum de 1200 francs quelle que soit la durée de l'échange. Ce sont les institutions impliquées dans le projet qui décident qui paie le salaire.»

L'offre de Movetia permettra aussi aux entreprises formatrices, aux écoles professionnelles et aux associations professionnelles d'étoffer leur réseau au-delà de leur aire linguistique et d'augmenter leur attractivité auprès des jeunes en formation. Le programme vise aussi à accroître l'attractivité de la formation professionnelle en général.

[nfos: movetia.ch/fr/nabb](https://nabb.movetia.ch/)



**Le programme vise à ce que tous les apprentis et apprenties réalisent un échange linguistique national au moins une fois durant leur formation.** GETTY IMAGES